

volontairement ou involontairement, et en a fait un tout complet ; qu'il les a rapprochés , qu'il les a dégagés des circonstances étrangères , et qu'il en a formé un nouveau motif de la crédibilité du christianisme ; c'est en cela que son plan paraît neuf, et qu'il l'est, en effet.

Avant que *la Religion chrétienne*, etc., fût mise au jour, le P. de Colonia l'avait lue par morceaux à l'Académie de Lyon , et les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* l'avaient annoncée avec éloge dans le numéro du mois de septembre 1713 , page 1608. A partir de cette époque, ils en donnèrent, presque tous les ans , un morceau détaché , pour présenter le jugement des connaisseurs. Lorsqu'elle parut , les journalistes s'empressèrent d'en instruire le public, au mois de novembre, page 719. L'analyse qu'ils en firent est excellente ; le jugement qu'ils en portèrent n'a point été révoqué ; aujourd'hui encore, les hommes éclairés disent avec eux , sans beaucoup de restriction : « Le P. de Colonia donne à ses preuves un tour convaincant , et l'on peut dire, en général, de son ouvrage, qu'il y a peu de livres qui se fassent lire avec plus de plaisir , et qu'on lise avec plus de fruit. Les narrations historiques , les caractères de tous les auteurs dont il parle , diversifient sa matière , et montrent qu'il réussit également dans les divers genres d'écrire. »

« Il n'en fallait pas davantage , dit M. Labouderie , pour me déterminer à donner une nouvelle édition de cette apologie estimée , et qu'on ne pouvait se procurer qu'avec peine. Mon premier soin a été de vérifier les passages cités par Colonia , et de reproduire le texte dans toute sa pureté. J'ai indiqué , dans quelques endroits , des objections de Voltaire qui y ont rapport , et qui s'y trouvent réfutées d'avance. J'aurais bien voulu pouvoir multiplier les notes explicatives , mais des motifs très-puissants m'en ont empêché. J'avais aussi le dessein de publier, à la suite de l'ouvrage, une *Dissertation* inédite de Michel de Toul , où l'on prouve , contre le P. de Colonia , que l'on ne peut , par le témoignage des auteurs païens , établir